

des conseils techniques à la jeune industrie piscicole du secteur privé et de coordonner l'activité dans ce domaine. La Section du développement de l'habitat a entrepris 19 projets à travers la province en vue d'améliorer diverses caractéristiques de l'habitat aquatique au moyen de techniques telles que la stabilisation du niveau de l'eau, la régularisation du débit, l'érection de barrières pour les poissons, etc. Du côté de la recherche sur les pêches en 1974, un projet visait à l'établissement d'une population de truites arc-en-ciel de remonte et autosuffisante dans le réservoir des lacs Chain et un autre visait à la mise au point d'une méthode d'empoisonnement des étangs en truites arc-en-ciel. La Section de la protection de l'habitat a continué à examiner les applications reliées aux projets de mise en valeur affectant les ressources terrestres et aquatiques. La pêche d'espèces commerciales en Alberta a totalisé 4.8 millions de livres en 1974, ce qui est à peu près l'équivalent de la prise en 1973.

Une Section des fourrures a été créée en 1974 en vue de cartographier, classifier et évaluer les terres de l'Alberta du point de vue des populations d'animaux à fourrure et de la production de peaux actuellement et dans l'avenir. L'évaluation des zones d'habitat menacées pour les ongulés s'est poursuivie, les efforts se concentrant sur la protection de l'habitat dans ces zones. Dans le cadre du programme dit *Buck for Wildlife* (prélèvement d'une taxe d'un dollar sur les permis de chasse et de pêche), on a poursuivi les travaux portant sur 18 projets d'aménagement de l'habitat, qui profiteront entre autres aux ongulés, aux oiseaux aquatiques et aux oiseaux de montagne. Des fonds ont été affectés pour le logement et l'expansion du Centre d'élevage et de recherche ornithologique de Brooks; la construction a débuté en 1975 à quelques milles à l'est de l'emplacement actuel. Les travaux de recherche sur les faisans, les oies, le cerf et le mouton se sont poursuivis, et on a entrepris un nouveau projet visant à étudier diverses méthodes d'élevage de la faune sur un territoire réduit et modifié. Les recherches dans le cadre de ce dernier projet se feront, en partie, au nouveau Laboratoire de recherche sur l'environnement de l'Alberta qui est situé à Vegreville et dont l'achèvement est prévu pour 1978.

Colombie-Britannique. La Direction des pêches et de la faune du ministère des Loisirs et de la Conservation est chargée de la protection, de l'amélioration et de l'utilisation rationnelle des ressources en faune et en poisson d'eau douce de la Colombie-Britannique. Le bureau central de l'administration et des services techniques est situé à Victoria, et il existe huit grands bureaux régionaux dans les principaux centres ainsi que 44 bureaux de district, trois établissements piscicoles et un certain nombre de stations locales permanentes à travers la province. La Direction encourage l'utilisation rationnelle et méthodique des oiseaux de montagne, du gibier à poils et du poisson en accordant des permis de chasse et de pêche et en imposant des règlements en ce qui concerne notamment les saisons de chasse ou de pêche et les limites de prises. Elle délivre également des permis et applique des règlements touchant le piégeage des animaux à fourrure, la vente du gibier à plumes et du poisson, les activités des guides de chasse au gros gibier et, de façon générale, elle s'occupe de l'aménagement de la faune de la province.

Grâce à des contacts directs et à des relations étroites avec d'autres organismes publics et privés intéressés à l'exploitation minière et forestière, à l'agriculture, à l'utilisation de l'eau et aux transports, la Direction encourage activement la préservation d'un milieu aquatique et terrestre propice à la faune et aux loisirs de plein air. Elle favorise la multiplication et l'amélioration de l'état de santé des espèces dont la présence est souhaitable par l'acquisition de secteurs-clé destinés à servir d'habitat au gros gibier et au gibier d'eau, par l'exploitation d'établissements de pisciculture et par l'ensemencement de lacs et l'amélioration de l'habitat pour le poisson et la faune. Afin de permettre une meilleure compréhension des ressources fauniques et de fournir les éléments nécessaires à un aménagement rationnel, elle effectue et soutient des travaux considérables de recherche pure et appliquée sur les poissons et la faune et sur leur habitat.

L'objectif de la Direction est de contribuer largement à l'économie et au bien-être de la Colombie-Britannique par l'aménagement rationnel des ressources en gibier et des ressources halieutiques dans les eaux sans marée. Elle essaie de faire en sorte que les eaux et les terres de la province aient une productivité permanente en se souciant de questions aussi importantes que la pollution et l'emploi des terres, et elle encourage l'utilisation planifiée et intégrée des terres aux fins de l'exploitation forestière, de l'agriculture et de la conservation de la faune. Grâce à des programmes de formation et d'information, elle sensibilise le public aux valeurs